

515506-2026 - Kompetizzjoni

Franza – Servizi marbuta maż-żibel u l-iskart – Gestion du site et traitement des lixiviats de l'ISDND de la COMPA, installation en post-exploitation - 2 lots

OJ S 141/2026 24/07/2026

Avviż tal-kuntratt jew tal-konċessjoni – reġim standard

Servizzi

1. Xerrej

1.1. Xerrej

Isem uffiċjali: Cte de Cnes du Pays d'Ancenis

Email: gaf-environnement@pays-ancenis.com

Tip legali tax-xerrej: Korp irregolat bil-liġi pubblika

Attività tal-awtorità kontraenti: Servizi publiċi ġenerali

2. Proċedura

2.1. Proċedura

Titlu: Gestion du site et traitement des lixiviats de l'ISDND de la COMPA, installation en post-exploitation - 2 lots

Deskrizzjoni: La consultation a pour objet la gestion du site et le traitement des lixiviats de l'Installation de Stockage des Déchets Non Dangereux (ISDND) de la COMPA, installation en post-exploitation pour les besoins de la Communauté de Communes du Pays d'Ancenis - 2 lots. Les caractéristiques principales des prestations sont les suivantes : Lot 1 - Le titulaire du lot 1 est chargé de la gestion du site en post-exploitation de l'ISDND. Ce marché inclut plus précisément : - Le suivi et la collecte des lixiviats, - L'épandage des lixiviats traités en période estivale, - Le suivi et la gestion des lixiviats de l'ancienne zone dans le BC2, - La collecte et la surveillance des eaux souterraines et superficielles, - La collecte, le traitement et la surveillance des biogaz, - La maintenance et l'entretien du site, - La télé-déclaration pour les déclarations ICPE du site, - La réalisation et la fourniture d'information mensuelle, de rapports trimestriel et annuel d'exploitation. Lot 2 - Le titulaire du lot 2 est chargé du traitement des lixiviats. Ce marché inclut plus précisément : - Le traitement des lixiviats de la lagune L4 avant épandage ou rejet au milieu naturel, - Les analyses des lixiviats bruts et traités, - L'entretien courant des matériels et des infrastructures, - Les consommables et l'énergie nécessaire au fonctionnement de l'installation de traitement, - La réalisation et la fourniture d'information mensuelle, de rapports trimestriel et annuel d'exploitation.

Identifikatur tal-proċedura: a1f61358-88fe-4124-b1da-cc63265950a3

Identifikatur intern: 2026POSTEXPL

Tip ta' proċedura: Miftuħa

Il-proċedura hija aċċellerata: le

Elementi prinċipali tal-proċedura: La consultation a pour objet la gestion du site et le traitement des lixiviats de l'Installation de Stockage des Déchets Non Dangereux (ISDND) de la COMPA, installation en post-exploitation pour les besoins de la Communauté de Communes du Pays d'Ancenis - 2 lots. La consultation est passée en application des articles L 2124-2, R 2124-2, R 2161-2 à R 2161-5 du Code de la commande publique (CCP), sous la forme d'un appel d'offres ouvert. Chaque marché est un accord-cadre à bons de commande qui donnera lieu à l'attribution d'un marché à un opérateur unique pour la durée du marché, passé en application des articles R 2162 1 à R 2162 6 et R 2162-13 à R 2162-14 du CCP. Conformément à l'article

R 2162-4 du CCP, chaque accord-cadre mono attributaire est conclu avec les montants suivants pour la durée totale du marché (4 ans à compter du 1er janvier 2027) : Lot 1 : Gestion du site de l'ISDND de la COMPA - Installation en post-exploitation : Montant minimum en euros HT sur la durée totale du marché (4 ans à compter du 1er janvier 2027) de 200 000 euros HT, Montant maximum en euros HT sur la durée totale du marché (4 ans à compter du 1er janvier 2027) de 1 500 000 euros HT Lot 2 : Traitement des lixiviats de l'ISDND de la COMPA - Installation en post-exploitation : Montant minimum en euros HT sur la durée totale du marché (4 ans à compter du 1er janvier 2027) de 200 000 euros HT, Montant maximum en euros HT sur la durée totale du marché (4 ans à compter du 1er janvier 2027) de 1 500 000 euros HT

2.1.1. Għan

Natura tal-kuntratt: Servizzi

Klassifikazzjoni prinċipali (cpv): 90500000 Servizzi marbuta maż-żibel u l-iskart

2.1.2. Post tal-prestazzjoni

Sottodivizjoni tal-pajjiż (NUTS): Loire-Atlantique (FRG01)

Pajjiż: Franza

Informazzjoni addizzjonali: Pour chacun des lots, les prestations sont à réaliser sur le site de l'ISDND de la COMPA situé au lieu dit " La Coutume " à MESANGER (44522), le long de la départementale 164.

2.1.3. Valur

Valur massimu tal-ftehim qafas: 3 000 000,00 EUR

2.1.4. Informazzjoni ġenerali

Baži legali:

Direttiva 2014/24/UE

2.1.5. Termini tal-akkwist

Termini tas-sottomissjoni:

Numru massimu ta' lottijiet li għalihom offerent wieħed jista' jissottometti offerti: 2

Termini tal-kuntratt:

Numru massimu ta' lottijiet li għalihom jistgħu jingħataw kuntratti lil offerent wieħed: 2

2.1.6. Raġunijiet għall-eskluzjoni

Sors tal-motivi għall-eżklussjoni: Dokument tal-Akkwist

5. Lott

5.1. Lott: LOT-0001

Titlu: Lot 1 - Gestion du site de l'ISDND de la COMPA - Installation en post-exploitation

Deskrizzjoni: Le titulaire du lot 1 est chargé de la gestion du site en post-exploitation de l'ISDND. Ce marché inclut plus précisément : - Le suivi et la collecte des lixiviats, - L'épandage des lixiviats traités en période estivale, - Le suivi et la gestion des lixiviats de l'ancienne zone dans le BC2, - La collecte et la surveillance des eaux souterraines et superficielles, - La collecte, le traitement et la surveillance des biogaz, - La maintenance et l'entretien du site, - La télé-déclaration pour les déclarations ICPE du site, - La réalisation et la fourniture d'information mensuelle, de rapports trimestriel et annuel d'exploitation.

Identifikatur intern: 2026POSTEXPL01

5.1.1. Għan

5.1.2. Post tal-prestazzjoni

Sottodivizjoni tal-pajjiż (NUTS): Loire-Atlantique (FRG01)

Pajjiż: Franza

Informazzjoni addizzjonali: Les prestations sont à réaliser sur le site de l'ISDND de la COMPA situé au lieu dit " La Coutume " à MESANGER (44522), le long de la départementale 164

5.1.3. Tul ta' żmien stmat

Tul ta' żmien: 4 Snin

5.1.6. Informazzjoni ġenerali

Parteċipazzjoni riżervata:

Il-parteċipazzjoni mhijiex riżervata.

Iridu jingħataw l-ismijiet u l-kwalifiki professjonali tal-istaff assenjat biex iwettaq il-kuntratt: Ma hemmx għalfejn tingħata

Proġett ta' akkwist mhux iffinanzjat mill-Fondi tal-UE

L-akkwist huwa kopert mill-Ftehim dwar l-Akkwisti Pubbliċi (GPA): iva

Informazzjoni addizzjonali: Pour chacun des lots, le présent marché prendra effet le 1er janvier 2027 pour une durée ferme de 4 ans, soit une date de fin au 31 décembre 2030. Délai d'exécution : Pour chacun des lots, les prestations devront être effectuées dans le(s) délai(s) figurant dans chaque bon de commande. Un tableau de synthèse au CCAP recense les délais prévus pour les principaux événements du marché. Chaque marché est un accord-cadre à bons de commande qui donnera lieu à l'attribution d'un marché à un opérateur unique pour la durée du marché, passé en application des articles R 2162 1 à R 2162 6 et R 2162-13 à R 2162-14 du CCP. Conformément à l'article R 2162-4 du CCP, l'accord-cadre mono attributaire du lot 1 est conclu avec les montants suivants pour la durée totale du marché (4 ans à compter du 1er janvier 2027) : le montant minimum est de 200 000 euros HT et le montant maximum est de 1 500 000 euros HT. L'acheteur public impose la transmission des plis par voie électronique pour cette consultation. Par conséquent, la transmission par voie papier n'est pas autorisée. Ainsi, les offres seront impérativement déposées par voie électronique selon la procédure décrite dans le RC. La signature électronique est imposée pour le candidat proposé à l'attribution. Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent : Budget annexe du service public des déchets, ressources propres. Forme des prix : unitaires et forfaitaires. Les prix sont révisables semestriellement selon les modalités décrites au CCAP. Avance : dès lors que le marché atteint un montant de 50 000 euros HT, que son délai d'exécution est supérieur à 2 mois et en cas de demande expresse à l'acte d'engagement, possibilité de bénéficier de l'avance dans les conditions fixées aux articles R 2191-3 et suivants du CCP. Les modalités sont précisées dans le CCAP. Le versement de l'avance est conditionné à la constitution d'une garantie à première demande du montant de l'avance. La caution personnelle et solidaire est interdite. Dans le cas où le candidat ferait une offre sous la forme d'un groupement, il n'est pas imposé de forme au groupement retenu après attribution du marché. Les pièces administratives et techniques, décrites à l'article relatif aux "Documents à produire", concernant chaque membre du groupement devront être fournies. Conformément à l'article R 2142-21 du CCP, l'acheteur interdit aux candidats de présenter leurs offres en agissant à la fois : - En qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements pour le marché concerné ; - En qualité de membres de plusieurs groupements. Sous-traitance : Le titulaire peut sous-traiter l'exécution de certaines parties de son marché, sous réserve de l'acceptation du ou des sous-traitants par l'acheteur public et de l'agrément par lui des conditions de paiement de chaque

sous-traitant. Les conditions de l'exercice de cette sous-traitance sont définies au CCAG-FCS applicables aux marchés de Fournitures Courantes et Service, et CCAP du présent marché. Visite facultative selon les conditions de l'article 4.4 du règlement de consultation. Pièces relatives à la candidature : - Pour chacun des lots, une lettre de candidature DC1 ou équivalent (notamment DUME tel que prévu au R 2143-4 CCP) comprenant la déclaration sur l'honneur conforme à l'article R 2143-3 du CCP : " Le candidat individuel, ou chaque membre du groupement, déclare sur l'honneur : ne pas entrer dans l'un des cas d'exclusion prévus aux articles L. 2141-1 à L. 2141-5 et L. 2141-7 à L. 2141-11 notamment qu'il satisfait aux obligations concernant l'emploi des travailleurs handicapés définies aux articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail ;". - Pour chacun des lots, et au titre des capacités professionnelles et techniques, du candidat : - La déclaration du candidat DC2 formulaire révisé au 21/11/2023 (ou équivalent) avec présentation de : o Les moyens humains généraux de la société, o Les moyens matériels généraux de la société, o Spécifiquement pour le lot 1 : une liste des principales références de gestion de site en post-exploitation sur les 3 dernières années, o Spécifiquement pour le lot 2 : une liste des principales références de traitement des lixiviats sur les 3 dernières années, La copie du (ou des) jugement(s) prononcé(s), si le candidat est en redressement judiciaire - Pour le candidat établi dans un Etat autre que la France, un certificat établi par les administrations et organismes du pays d'origine dans les mêmes conditions que celles prévues ci-dessus pour les candidats établis en France ; - Lorsqu'un tel certificat n'est pas délivré dans le pays concerné, il peut être remplacé par une déclaration sous serment, ou dans les Etats où un tel serment n'existe pas, par une déclaration solennelle faite par l'intéressé devant l'autorité judiciaire ou administrative compétente, un notaire ou un organisme professionnel qualifié du pays. - En cas de co-traitance ou de sous-traitance, chaque co-traitant ou sous-traitant doit transmettre les éléments précités. Critères de sélection des candidatures, pour le lot 1 : Conformité administrative au regard des pièces exigées à l'appui de la candidature (DC1, DC2, déclaration sur l'honneur ou équivalents), qualité des références des 3 dernières années en gestion de site en post-exploitation, qualité des moyens humains et matériels généraux de la société. Le comptable public assignataire chargé des paiements est Madame le comptable des finances publiques de Nort-Sur-Erdre. Les factures seront payées dans le délai global de paiement fixé à 30 jours maximum dans les conditions fixées par les articles L 2192-10 et suivants du CCP. Le délai part de la date de réception de la facture sous réserve de la fourniture des éléments nécessaires à la réalisation des conditions fixées dans le marché. En cas de dépassement de ce délai, le calcul des intérêts moratoires sera égal au taux d'intérêt de la principale facilité de refinancement appliquée par la Banque centrale européenne à son opération de refinancement principal la plus récente effectuée avant le premier jour de calendrier du semestre de l'année civile au cours duquel les intérêts moratoires ont commencé à courir, majoré de huit points auquel s'ajoute l'indemnité forfaitaire de frais de recouvrement de 40 euros conformément aux dispositions des articles R 2192-31 à R 2192-36 du CCP. Les variantes ne sont pas autorisées. Il n'est pas prévu de prestation supplémentaire éventuelle. Les candidats peuvent répondre à un lot ou l'ensemble des lots. Chaque lot est un marché.

5.1.9. Kriterji tal-għażla

Sors tal-kriterji ta' għażla: Dokument tal-Akkwist

5.1.10. Kriterji tal-għoti

Kriterju:

Tip: Prezz

Isem: Prix des prestations (pondéré à 60%)

Deskrizzjoni: Le critère prix sera apprécié au vu du prix en euros TTC du détail estimatif (DQE) du lot 1 représentatif des besoins de la COMPA sur 4 ans.

Kriterju:

Tip: Kwalità

Isem: Valeur technique (pondéré à 40%)

Deskrizzjoni: Pour l'analyse du critère valeur technique, l'offre sera appréciée en fonction des éléments fournis par le candidat dans le mémoire technique du lot 1 et des sous-critères énoncés au règlement de la consultation.

5.1.11. Dokumenti tal-akkwist

Indirizz tad-dokumenti tal-akkwist: https://pays-ancenis.e-marchespublics.com/pack/annonce_marche_public_14158_1173425.html

5.1.12. Termini tal-akkwist

Termini tas-sottomissjoni:

Sottomissjoni elettronika: Meħtieġa

Indirizz għas-sottomissjoni: <http://www.paysancenis.com/compa/marchespublics/>

Lingwi li bihom jistgħu jiġu sottomessi offerti jew talbiet għall-partecipazzjoni: Franciż

Katalogu elettroniku: Mhux permessa

Varjanti: Mhux permessa

L-offerenti jistgħu jifgħu aktar minn offerta waħda: Mhux permessa

Skadenza biex jintlaqgħu l-offerti: 01/09/2026 16:00:00 (UTC+02:00) Ħin tal-Ewropa tal-Lvant, Ħin tas-sajf tal-Ewropa Ċentrali

Perjodu waqt li l-offerta għandha tibqa' valida: 150 Jiem

Informazzjoni dwar il-ftuħ pubbliku:

Data tal-ftuħ: 02/09/2026 09:00:00 (UTC+02:00) Ħin tal-Ewropa tal-Lvant, Ħin tas-sajf tal-Ewropa Ċentrali

Post: ANCENIS-SAINT-GEREON

Termini tal-kuntratt:

L-eżekuzzjoni tal-kuntratt għandha titwettag fil-qafas ta' programmi ta' impjiegi protetti: Le

Fatturazzjoni elettronika: Meħtieġa

Se tintuża l-ordni elettronika: le

Se jintuża l-pagament elettroniku: le

5.1.15. Tekniki

Ftehim qafas:

Ftehim qafas, mingħajr ma terġa' tinfetaħ il-kompetizzjoni

Numru massimu ta' partecipanti: 1

Informazzjoni dwar is-sistema dinamika tax-xiri:

Ebda sistema dinamika ta' xiri

5.1.16. Aktar informazzjoni, medjazzjoni u rieżami

Organizzazzjoni tal-medjazzjoni: Tribunal Administratif de Nantes

Organizzazzjoni tar-rieżami: Tribunal Administratif de Nantes

Informazzjoni dwar l-iskadenzi tar-rieżami: Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours : - Référé précontractuel : recours possible jusqu'à la signature du marché ; -

Référé contractuel : recours possible dans un délai de 31 jours à compter de la publication de l'avis d'attribution du marché au JOUE ; - Recours en contestation de validité du contrat :

recours dans un délai de 2 mois à compter de la publication de l'avis d'attribution du marché au JOUE.

Organizzazzjoni li tipprovdi informazzjoni addizzjonali dwar il-proċedura tal-akkwist: Cte de Cnes du Pays d'Ancenis
Organizzazzjoni li tipprovdi iktar informazzjoni dwar proċeduri tar-rieżami: Tribunal Administratif de Nantes

5.1. Lott: LOT-0002

Titlu: Lot 2 - Traitement des lixiviats de l'ISDND de la COMPA - Installation en post-exploitation
Deskrizzjoni: Le titulaire du lot 2 est chargé du traitement des lixiviats. Ce marché inclut plus précisément : - Le traitement des lixiviats de la lagune L4 avant épandage ou rejet au milieu naturel, - Les analyses des lixiviats bruts et traités, - L'entretien courant des matériels et des infrastructures, - Les consommables et l'énergie nécessaire au fonctionnement de l'installation de traitement, - La réalisation et la fourniture d'information mensuelle, de rapports trimestriel et annuel d'exploitation.
Identifikatur intern: 2026POSTEXPL02

5.1.1. Għan

Natura tal-kuntratt: Servizi
Klassifikazzjoni prinċipali (cpv): 90500000 Servizi marbuta maż-żibel u l-iskart

5.1.2. Post tal-prestazzjoni

Sottodivizjoni tal-pajjiż (NUTS): Loire-Atlantique (FRG01)
Pajjiż: Franza
Informazzjoni addizzjonali: Les prestations sont à réaliser sur le site de l'ISDND de la COMPA situé au lieu dit " La Coutume " à MESANGER (44522), le long de la départementale 164

5.1.3. Tul ta' żmien stmat

Tul ta' żmien: 4 Snin

5.1.6. Informazzjoni ġenerali

Parteċipazzjoni riżervata:

Il-parteċipazzjoni mhijiex riżervata.
Iridu jingħataw l-ismijiet u l-kwalifiki professjonali tal-istaff assenjat biex iwettaq il-kuntratt: Ma hemmx għalfejn tingħata
Proġett ta' akkwist mhux iffinanzjat mill-Fondi tal-UE
L-akkwist huwa kopert mill-Ftehim dwar l-Akkwisti Pubbliċi (GPA): iva
Informazzjoni addizzjonali: Pour le lot 2, le présent marché prendra effet le 1er janvier 2027 pour une durée ferme de 4 ans, soit une date de fin au 31 décembre 2030. Délai d'exécution : Pour chacun des lots, les prestations devront être effectuées dans le(s) délai(s) figurant dans chaque bon de commande. Un tableau de synthèse au CCAP recense les délais prévus pour les principaux événements du marché. Pour le lot 2 et pour le démarrage du traitement des lixiviats, un ordre de service (OS) sera déclenché par la collectivité et notifié au titulaire. La date de démarrage sera précisée dans l'ordre de service, ou à défaut ce sera la date de réception du document qui fera courir le délai. Le délai de mise en oeuvre de traitement des lixiviats avant rejet en milieu naturel et avant épandage ne pourra pas dépasser le délai indiqué par le titulaire à l'acte d'engagement (15 jours maximum pour chaque délai). Chaque marché est un accord-cadre à bons de commande qui donnera lieu à l'attribution d'un marché à un opérateur unique pour la durée du marché, passé en application des articles R 2162 1 à R 2162 6 et R 2162-13 à R 2162-14 du CCP. Conformément à l'article R 2162-4 du CCP, l'accord-cadre mono attributaire du lot 2 est conclu avec les montants suivants pour la durée totale du marché (4 ans à compter du 1er janvier 2027) : le montant minimum est de 200 000 euros HT et le montant maximum est de 1 500 000 euros HT. L'acheteur public impose la transmission des plis par voie électronique pour cette consultation. Par conséquent, la

transmission par voie papier n'est pas autorisée. Ainsi, les offres seront impérativement déposées par voie électronique selon la procédure décrite dans le RC. La signature électronique est imposée pour le candidat proposé à l'attribution. Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent : Budget annexe du service public des déchets, ressources propres. Forme des prix : unitaires et forfaitaires. Les prix sont révisables semestriellement selon les modalités décrites au CCAP. Avance : dès lors que le marché atteint un montant de 50 000 euros HT, que son délai d'exécution est supérieur à 2 mois et en cas de demande expresse à l'acte d'engagement, possibilité de bénéficier de l'avance dans les conditions fixées aux articles R 2191-3 et suivants du CCP. Les modalités sont précisées dans le CCAP. Le versement de l'avance est conditionné à la constitution d'une garantie à première demande du montant de l'avance. La caution personnelle et solidaire est interdite. Dans le cas où le candidat ferait une offre sous la forme d'un groupement, il n'est pas imposé de forme au groupement retenu après attribution du marché. Les pièces administratives et techniques, décrites à l'article relatif aux "Documents à produire", concernant chaque membre du groupement devront être fournies. Conformément à l'article R 2142-21 du CCP, l'acheteur interdit aux candidats de présenter leurs offres en agissant à la fois : - En qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements pour le marché concerné ; - En qualité de membres de plusieurs groupements. Sous-traitance : Le titulaire peut sous-traiter l'exécution de certaines parties de son marché, sous réserve de l'acceptation du ou des sous-traitants par l'acheteur public et de l'agrément par lui des conditions de paiement de chaque sous-traitant. Les conditions de l'exercice de cette sous-traitance sont définies au CCAG-FCS applicables aux marchés de Fournitures Courantes et Service, et CCAP du présent marché. Visite facultative selon les conditions de l'article 4.4 du règlement de consultation. Pièces relatives à la candidature : - Pour chacun des lots, une lettre de candidature DC1 ou équivalent (notamment DUME tel que prévu au R 2143-4 CCP) comprenant la déclaration sur l'honneur conforme à l'article R 2143-3 du CCP : " Le candidat individuel, ou chaque membre du groupement, déclare sur l'honneur : ne pas entrer dans l'un des cas d'exclusion prévus aux articles L. 2141-1 à L. 2141-5 et L. 2141-7 à L. 2141-11 notamment qu'il satisfait aux obligations concernant l'emploi des travailleurs handicapés définies aux articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail ;". - Pour chacun des lots, et au titre des capacités professionnelles et techniques, du candidat : - La déclaration du candidat DC2 formulaire révisé au 21/11/2023 (ou équivalent) avec présentation de : o Les moyens humains généraux de la société, o Les moyens matériels généraux de la société, o Spécifiquement pour le lot 1 : une liste des principales références de gestion de site en post-exploitation sur les 3 dernières années, o Spécifiquement pour le lot 2 : une liste des principales références de traitement des lixiviats sur les 3 dernières années, La copie du (ou des) jugement(s) prononcé(s), si le candidat est en redressement judiciaire - Pour le candidat établi dans un Etat autre que la France, un certificat établi par les administrations et organismes du pays d'origine dans les mêmes conditions que celles prévues ci-dessus pour les candidats établis en France ; - Lorsqu'un tel certificat n'est pas délivré dans le pays concerné, il peut être remplacé par une déclaration sous serment, ou dans les Etats où un tel serment n'existe pas, par une déclaration solennelle faite par l'intéressé devant l'autorité judiciaire ou administrative compétente, un notaire ou un organisme professionnel qualifié du pays. - En cas de co-traitance ou de sous-traitance, chaque co-traitant ou sous-traitant doit transmettre les éléments précités. Critères de sélection des candidatures, pour le lot 2 : Conformité administrative au regard des pièces exigées à l'appui de la candidature (DC1, DC2, déclaration sur l'honneur ou équivalents), qualité des références des 3 dernières années en traitement de lixiviats, qualité des moyens humains et matériels généraux de la société. Le comptable public assignataire chargé des paiements est Madame le comptable des finances publiques de Nort-Sur-Erdre. Les factures seront payées dans le délai global de paiement fixé

à 30 jours maximum dans les conditions fixées par les articles L 2192-10 et suivants du CCP. Le délai part de la date de réception de la facture sous réserve de la fourniture des éléments nécessaires à la réalisation des conditions fixées dans le marché. En cas de dépassement de ce délai, le calcul des intérêts moratoires sera égal au taux d'intérêt de la principale facilité de refinancement appliquée par la Banque centrale européenne à son opération de refinancement principal la plus récente effectuée avant le premier jour de calendrier du semestre de l'année civile au cours duquel les intérêts moratoires ont commencé à courir, majoré de huit points auquel s'ajoute l'indemnité forfaitaire de frais de recouvrement de 40 euros conformément aux dispositions des articles R 2192-31 à R 2192-36 du CCP. Les variantes ne sont pas autorisées. Il n'est pas prévu de prestation supplémentaire éventuelle. Les candidats peuvent répondre à un lot ou l'ensemble des lots. Chaque lot est un marché.

5.1.9. Kriterji tal-għażla

Sors tal-kriterji ta' għażla: Dokument tal-Akkwist

5.1.10. Kriterji tal-għoti

Kriterju:

Tip: Prezz

Isem: Prix des prestations (pondéré à 60%)

Deskrizzjoni: Le critère prix sera apprécié au vu du prix en euros TTC du détail estimatif (DQE) du lot 2 représentatif des besoins de la COMPA sur 4 ans.

Kriterju:

Tip: Kwalità

Isem: Valeur technique (pondéré à 34%)

Deskrizzjoni: Pour l'analyse du critère valeur technique, l'offre sera appréciée en fonction des éléments fournis par le candidat dans le mémoire technique du lot 2 et des sous-critères énoncés au règlement de consultation.

Kriterju:

Tip: Kwalità

Isem: Délais (pondéré à 6%)

Deskrizzjoni: Pour l'analyse du critère délai, l'offre sera appréciée en fonction des éléments fournis par le candidat dans l'acte d'engagement du lot 2 et des sous-critères énoncés au règlement de consultation.

5.1.11. Dokumenti tal-akkwist

Indirizz tad-dokumenti tal-akkwist: https://pays-ancenis.e-marchespublics.com/pack/annonce_marche_public_14158_1173425.html

5.1.12. Termini tal-akkwist

Termini tas-sottomissjoni:

Sottomissjoni elettronika: Meħtieġa

Indirizz għas-sottomissjoni: <http://www.paysancenis.com/compa/marchespublics/>

Lingwi li bihom jistgħu jiġu sottomessi offerti jew talbiet għall-parteciġazzjoni: Franciż

Katalogu elettroniku: Mhux permessa

Varjanti: Mhux permessa

Skadenza biex jintlaqgħu l-offerti: 01/09/2026 16:00:00 (UTC+02:00) Ħin tal-Ewropa tal-Lvant, Ħin tas-sajf tal-Ewropa Ċentrali

Perjodu waqt li l-offerta għandha tibqa' valida: 150 Jiem

Informazzjoni dwar il-ftuħ pubbliku:

Data tal-ftuħ: 02/09/2026 09:00:00 (UTC+02:00) Ħin tal-Ewropa tal-Lvant, Ħin tas-sajf tal-Ewropa Ċentrali

Post: ANCENIS-SAINT-GEREON

Termini tal-kuntratt:

L-eżekuzzjoni tal-kuntratt għandha titwettaq fil-qafas ta' programmi ta' impjiegji protetti: Le
Fatturazzjoni elettronika: Meħtieġa
Se tintuża l-ordni elettronika: le
Se jintuża l-pagament elettroniku: le

5.1.15. Tekniki

Ftehim qafas:

Ftehim qafas, mingħajr ma terġa' tinfetaħ il-kompetizzjoni
Numru massimu ta' parteċipanti: 1

Informazzjoni dwar is-sistema dinamika tax-xiri:

Ebda sistema dinamika ta' xiri

5.1.16. Aktar informazzjoni, medjazzjoni u rieżami

Organizzazzjoni tal-medjazzjoni: Tribunal Administratif de Nantes

Organizzazzjoni tar-rieżami: Tribunal Administratif de Nantes

Informazzjoni dwar l-iskadenzi tar-rieżami: Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours : - Référé précontractuel : recours possible jusqu'à la signature du marché ; - Référé contractuel : recours possible dans un délai de 31 jours à compter de la publication de l'avis d'attribution du marché au JOUE ; - Recours en contestation de validité du contrat : recours dans un délai de 2 mois à compter de la publication de l'avis d'attribution du marché au JOUE.

Organizzazzjoni li tipprovdi informazzjoni addizzjonali dwar il-proċedura tal-akkwist: Cte de Cnes du Pays d'Ancenis

Organizzazzjoni li tipprovdi iktar informazzjoni dwar proċeduri tar-rieżami: Tribunal Administratif de Nantes

8. Organizzazzjonijiet

8.1. ORG-0001

Isem uffiċjali: Cte de Cnes du Pays d'Ancenis

Numru tar-reġistrazzjoni: 24440055200026

Indirizz postali: Centre Administratif Les Ursulines

Belt: ANCENIS-SAINT-GEREON

Kodiċi postali: 44150

Sottodivizjoni tal-pajjiż (NUTS): Loire-Atlantique (FRG01)

Pajjiż: Franza

Email: gaf-environnement@pays-ancenis.com

Telefown: +33 240963189

Indirizz tal-internet: <https://www.pays-ancenis.com>

Profil tax-xerrej: <https://pays-ancenis.e-marchespublics.com>

Rwoli ta' din l-organizzazzjoni:

Xerrej

Organizzazzjoni li tipprovdi informazzjoni addizzjonali dwar il-proċedura tal-akkwist

8.1. ORG-0002

Isem uffiċjali: Tribunal Administratif de Nantes

Numru tar-reġistrazzjoni: 17440005100010

Indirizz postali: 6 allée de l'Île Gloriette BP 24111

Belt: NANTES CEDEX

Kodiċi postali: 44041
Sottodivizjoni tal-pajjiż (NUTS): Loire-Atlantique (FRG01)
Pajjiż: Franza
Email: greffe.ta-nantes@juradm.fr
Telefown: 0240994600
Indirizz tal-internet: <http://nantes.tribunal-administratif.fr>

Rwoli ta' din l-organizzazzjoni:

Organizzazzjoni tar-rieżami
Organizzazzjoni li tipprovdi iktar informazzjoni dwar proċeduri tar-rieżami
Organizzazzjoni tal-medjazzjoni

8.1. ORG-0000

Isem uffiċjali: DEMATIS
Numru tar-registrazzjoni: 45072478600030
Belt: Paris
Kodiċi postali: 75015
Sottodivizjoni tal-pajjiż (NUTS): Paris (FR101)
Pajjiż: Franza
Email: contact@dematis.com
Telefown: +33 172365548
Indirizz tal-internet: www.dematis.com
Rwoli ta' din l-organizzazzjoni:
TED eSender

Informazzjoni dwar l-avviż

Identifikatur/verżjoni tal-avviż: 901d7236-6614-4c69-96da-cfd89b195918 - 01
Tip ta' formola: Kompetizzjoni
Tip ta' avviż: Avviż tal-kuntratt jew tal-konċessjoni – reġim standard
Sottotip tal-avviż: 16
Data ta' meta ntbagħat l-avviż: 23/07/2026 11:10:03 (UTC+02:00) Hin tal-Ewropa tal-Lvant,
Hin tas-sajf tal-Ewropa Ċentrali
Lingwi li bihom dan l-avviż huwa disponibbli uffiċjalment: Franciż
Numru tal-pubblikazzjoni tal-avviż: 515506-2026
Numru tal-ħarġa tal-ĠU S: 141/2026
Data tal-pubblikazzjoni: 24/07/2026